

Compostage Mauricie : le nettoyage sera complété au cours de l'été

Mise à jour le mardi 30 avril 2013 à 8 h 36 HAE



Site de compostage de Saint-Luc-de-Vincennes

Si tout va bien, l'amas de compost de Saint-Luc-de-Vincennes aura disparu en juillet.

La compagnie Viridis Environnement est responsable des travaux, amorcés en 2010.

Elle avait environ 250 000 tonnes de matières organiques à retirer de l'ancien site de Compostage Mauricie. Il ne reste que de 25 000 à 30 000 tonnes à traiter.

Chaque jour, lorsque le temps le permet, 45 camions quittent le site avec du compost qui sera remis à des agriculteurs.

« De tout ce qui est sorti de Saint-Luc-de-Vincennes, environ 96 % a été livré à des agriculteurs. Le reste est allé à l'enfouissement. Il s'agit du fer, du bois et de la pierre. Des résidus du tamisage », explique Michel St-Germain, de la firme Viridis Environnement.

La différence avec 2010

Les mauvaises odeurs dont se plaignaient les résidents de Saint-Luc-de-Vincennes lorsque le site était exploité par Compostage Mauricie ont disparu.

L'amas de compost a grandement diminué. Il ne représente plus qu'une petite partie de ce qu'il était avant le début du nettoyage du site.

Une partie du site de compostage de Saint-Luc-de-Vincennes



« Avant, lorsqu'on arrivait sur le site, il y avait un mur de compost. Aujourd'hui, c'est une immense plateforme d'asphalte sur laquelle il reste environ 10 % du compost. C'est comme un stationnement qui est vide avec une petite pile de compost et beaucoup d'équipement lourd qui travaille autour de cette pile-là », explique Michel St-Germain.

Le nettoyage de l'amas de matières organiques de l'ancien centre de compostage aura coûté environ 16 millions de dollars au gouvernement du Québec.